

posa de la placer à Avignon, terre papale. Tous les autres conclurent à ce qu'elle fût reléguée en Toscane, et le roi donna le sceau de son approbation à cette décision. Ne voulant pas s'y soumettre, Marie resta donc en Angleterre tant que les affaires de Charles I^{er} le lui permirent ; elle se réfugia ensuite à Cologne où elle mourut le 3 juillet 1642, réduite à une sorte de misère. On montre encore en cette ville, paraît-il, le galetas où elle termina ses jours à l'âge de 69 ans. Caractère faible, hautain, brouillon, elle fut assurément l'artisan de ses propres malheurs, mais que de circonstances atténuantes il y a dans l'histoire de sa vie. Elle avait été élevée dans une cour italienne ; son mari l'avait traitée avec un rare sans-façon : l'étrangeté de leur première entrevue à Lyon est célèbre, et l'on reste étonné que d'une telle union ait pu naître le chaste Louis XIII. Puis enfin, Marie était la mère du roi qui devait avoir pour elle plus de respect ; elle avait été la bienfaitrice de Richelieu, qui aurait dû s'en souvenir.

Lorsqu'on arrêta la reine mère à Compiègne, le cardinal de Richelieu, par un aveuglement assez ordinaire aux gens en faveur, fit insérer, de lui-même, dans la dépêche lancée dans le public à ce sujet, que l'emprisonnement de la reine-mère venait du refus qu'elle avait fait de le recevoir en ses bonnes grâces. Il s'aperçut, mais trop tard, de l'inconvenance d'une telle déclaration ; il la fit supprimer lorsqu'on en avait déjà distribué près de deux mille exemplaires.

Pendant que Marie de Médicis cherchait un refuge en Flandre, Gaston d'Orléans en trouvait un en Lorraine, Richelieu était donc débarrassé de ses deux plus dangereux adversaires. Il eût sans doute été sage alors de laisser s'assoupir les haines en ménageant les partisans de la mère et du fils. Non seulement le cardinal ne le fit pas, mais il tra-